

Le Quintinais

Bulletin municipal d'échanges et d'informations

Edito

1

Voilà l'été

Vie quotidienne

2-3

Le feu : prévenir, toujours prévenir et parfois intervenir

Travaux

3

L'extension de Bazin bientôt terminée...

Zoom

4

Les JQA

Agenda

Judi 11 juillet
Conseil municipal à 20h30

Dimanche 14 juillet
Fête Nationale et feu d'artifice

Samedi 14 septembre
Concert de l'Orchestre
Symphonique de Bretagne à la
Basilique de Quintin à 20h30.
Organisé par l'Heure Musicale.



Edito

Voilà l'été

● Y. Briens

Maire

Eh oui, c'est l'été, heureusement que le calendrier est là pour nous le rappeler car on ne peut guère compter sur la météo jusqu'à présent pour nous en rendre compte. Je suis d'un naturel optimiste, quand le soleil sera enfin de la partie nous ne l'apprécierons que davantage.

L'été, pour la ville de Quintin, c'est la période des festivités et des animations touristiques : le 14 juillet, le festival La Voix, la fête des tisserands, ruelles et venelles, visites guidées de la cité, sans oublier le château de Quintin et ses expositions. Comme chaque année, la Ville, les associations, l'Office de Tourisme et les commerçants font tout leur possible pour offrir aux visiteurs l'image d'une cité accueillante, dynamique, animée.

Une nouveauté cette année, la mise en valeur de la maison du tisserand avec l'aménagement du hall d'accueil tout particulièrement destiné à mettre en valeur Quintin et la richesse de son patrimoine culturel, artistique et immobilier. Chacun d'entre vous est invité à y venir pour découvrir le Quintin d'autrefois et celui d'aujourd'hui.

Durant cette période estivale, vous serez peut-être sollicités par la coopérative jeunesse de service. Cette expérimentation quasi unique en France va permettre à un groupe de jeunes du territoire de découvrir le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat salarié en proposant leurs services (petits travaux divers) aux personnes privées, aux entreprises, aux collectivités. La ville soutient ce projet porté par la MJC et la coopérative Avant-Première visant à donner l'envie à notre jeunesse de devenir demain des créateurs d'entreprise.

Autre projet qui vient de voir le jour, le jardin partagé. Un partenariat ville de Quintin, CAF, MJC qui a permis de créer 6 parcelles individuelles et une parcelle collective sur le terrain au-dessus du Parc Roz Maria. Un début modeste mais encourageant et surtout un projet porté par un groupe de volontaires, projet appelé à se développer dans les années qui viennent.



Vie quotidienne

Le feu : Prévenir, toujours prévenir et parfois intervenir

E. Macadré Pompier volontaire au SDIS de Quintin

L'incendie en France:

- 250000 feux dans les habitations sont déclarés chaque année aux assurances soit un feu toutes les 2 minutes.
- L'incendie est la 2ème cause d'accident domestique chez les enfants de moins de 5 ans.
- 70% des feux ont lieu le jour, mais 70% des incendies mortels ont lieu la nuit.
- 2/3 des victimes meurent la nuit, intoxiquées par les fumées pendant leur sommeil.
- 800 décès et 10000 blessés ou intoxiqués dont 3000 victimes avec invalidité lourde sont recensés chaque année.

COMMENT ÉVITER L'INCENDIE CHEZ SOI ?

- Ne laissez pas des aliments sur le feu sans surveillance.
- Ne surchargez pas les prises électriques. (évités les triplètes électriques).



- Éloignez les produits inflammables des sources de chaleur; les stocker et les utiliser à l'extérieur de l'habitable.
- Ne fumez pas au lit ou dans votre canapé.
- Ne laissez pas d'appareils électriques allumés.
- Stockez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.

Les précautions à prendre :

- Apprenez à toute la famille à évacuer et à prévenir les secours.
- Faites vérifier 1 fois par an au minimum vos installations électriques de chauffage et de gaz par des professionnels.

-Faites ramoner votre conduit de cheminée ou poêle deux fois par an par un spécialiste, surtout si vous l'utilisez souvent.

LE DÉTECTEUR DE FUMÉE



Tout lieu d'habitation devra être équipé d'un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF) au plus tard le 8 mars 2015, cet appareil vous préviendra au début du feu et il vous permettra d'intervenir et d'évacuer rapidement.

L'occupant du logement est responsable de son installation.

Obligation

1 détecteur par logement installé dans le couloir ou en haut de l'escalier.

Pour plus de sécurité :

1 détecteur par niveau, pour que le détecteur de fumée vous protège efficacement placez le à proximité des chambres. (1 détecteur dans la chambre des enfants)

Son prix varie entre 15 et 45 euros

-Votre détecteur de fumée doit être conforme à la norme NF-EN 14-604 (cette indication figure sur son emballage et est obligatoire).

Votre détecteur émet 2 signaux sonores qu'il ne faut pas confondre:

FUMÉE : signal continu

PILE DECHARGÉE : faible bip émis, la pile dure 1 an au minimum.

SI L'INCENDIE EST CHEZ VOUS

Consignes à suivre:

- J'évacue le logement avec ma famille et j'alerte mes voisins. (Je ne peux éteindre un feu qu'à son début et si je n'ai pas la tête dans les fumées).
- En évacuant je dois impérativement refermer toutes les portes derrière moi afin de ralentir la progression du feu.
- Je ne reviens jamais sur mes pas.
- J'appelle les pompiers en faisant le 18 ou le numéro européen pour les urgences : le 112.

Lorsque vous appelez les secours :

Il est important de dire qui est au téléphone. Il faut indiquer précisément le lieu du sinistre (la commune, le n° de rue et l'étage).

Indiquer la nature de l'urgence :

EX: incendie, fuite de gaz, accident de la route, pollution, malaise...

Indiquer le nombre de victimes.

Indiquer la présence de danger supplémentaire : EX: fuite de produit chimique, bouteille de gaz ou d'oxygène entreposée.



NE RACCROCHER QUE SI ON VOUS LE DEMANDE.

SI L'INCENDIE EST SUR VOTRE PALIER OU À UN AUTRE ETAGE :

- Si les parties communes sont enfumées (escalier, couloir) Rester chez vous, ne sortez pas : LES FUMÉES TUENT
- Fermer votre porte d'entrée et calfeutrer la avec des chiffons et serpillières humides.
- Signaler vous à une fenêtre et appelez les pompiers (faite le 18 ou le 112).

... Suite page 3

L'EXTINCTEUR



En France cet appareil n'est obligatoire ni chez le particulier ni dans les voitures.

Si vous décidez de vous équiper, choisissez un extincteur de 2kg à poudre polyvalente, ou le 2 litres à

eau pulvérisée avec additif, vous ne pourrez éteindre qu'un petit feu en intérieur de bâtiment

Attaquer le feu à au moins 2,50m de distance.

Si vous n'avez pas éteint le feu dans les 15 secondes, évacuez.

Les appareils à pression permanente sont plus simple d'utilisation, et

disposent généralement d'un petit manomètre ce qui permet de le contrôler d'un simple regard.

Elioth Macadré est élève en première année de brevet professionnel d'agent technique de prévention et de sécurité au lycée des métiers ROSA PARK de Rostrenen.

Travaux

L'extension de Bazin bientôt terminée... ● R. Blévat

Adjoint aux travaux

Les travaux de réalisation de l'extension de la salle Guy Bazin (2 x 400 m²) sont en cours d'achèvement. La réception des travaux pour les différents corps de métier est prévue fin juillet. La commission de sécurité quant à elle devra passer début septembre afin que les usagers puissent y accéder dès la rentrée.

Les aménagements extérieurs, pris en charge par les services techniques de la ville se terminent également. Notamment, de magnifiques murets de délimitation des aires de stationnement ont été réalisés par François-Xavier Le Ruen, maçon à la ville dans le style traditionnel en pierres de taille.

Quant aux éclairages extérieurs, ils sont réalisés par le S.D.E. service qui a la charge de tout notre éclairage public.



Photos : Isabelle Thoraval

Les médecins

Maison médicale
« Le Vieux Moulin » à Quintin
02 96 74 89 89.

Docteurs Pigeon, Frouard, Delobel,
Thébault et Geoffroy

Cabinet St-Sébastien à Quintin,
02 96 74 95 00.

Docteur Lenorais

Pôle médical de La Villeneuve
à Saint-Brandan, 02 96 79 65 19.

Dr Thomas et Dr Josse (collaboratrice
associée).

Docteur Chancereul de Plainetel,
02 96 32 06 43.

En cas d'urgence médicale,
veuillez composer le **15**

Naturopathe

Mme Catherine Boudiaf
4 imp de la Pompe
06 78 31 66 00

Audioprothésiste

Manuela Le Borgne-Jegu
23, Grand'rue
02 96 74 84 30

Ophtalmologiste

Dr Marc Girault
14, rue de la Vallée
02 96 74 07 07

Orthophonistes

Sylvie et Jean-Pierre Cosiaux
imp de la Pompe
02 96 74 07 56

A la Maison Médicale « Le Vieux Moulin »

Neurologue -Violaine Denys
02 96 74 89 89.

Diététicienne -Lydie Carro
02 96 43 76 59.

Psychologue clinicienne

Martine Marhadour
02 96 55 36 25.

Neuropsychologue

Emilie Cloarec
06 08 93 10 79

Pédicure - Podologue

Claire Le Chanu 02 96 74 94 14
Agnès L'Hoste-Huon
02 96 74 91 62

Orthoptiste - Noémie Guégan
02 96 74 05 23.

Sage femme

Mme Lohier Elisabeth
06 19 42 11 34



Infirmières et infirmiers

Mme Isabelle Le Gallais
Mme Le Roux Claire
Mme Le Nagard Stéphanie
Mme Raimbault Anne
Et Mme Sylvie Carpier
14 bis rue de La Vallée - 02 96 74 80 96
* Permanence assurée au cabinet de 8h à 8h30 tous les jours sauf dimanches et jours fériés, et de 16h à 17h, tous les jours sauf les mardis, samedis, dimanches et jours fériés.

Mme Guénard Nadine
Le Louédec-Blévat Delphine
Pôle Médical de La Villeneuve
Parc d'activités - St-Brandan
02 96 74 93 98. - 06 85 70 04 50.
* Permanences au cabinet sans rendez-vous, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 9h30, et de 14h30 à 16h et Le mercredi de 14h30 à 16h.

Mme Le Normand Maryse
M. Le Biannic Bruno
et Mme Lefèvre Gaëlle
22 rue Rochonen
02 96 74 98 01.
* Soins au cabinet sur rendez-vous.



Les kinésithérapeutes

Rue du Marché aux Chevaux (face caserne des Pompiers) - 02 96 58 18 83
Soins au cabinet et au domicile
Carole ALLENO (ostéopathe)
Vincent GERARD (ostéopathe).
Joseph LOTOUT
Emilie LE BOUDEC

14 bis rue de La Vallée
02 96 74 08 12 sur rendez-vous
Caroline ROLLAND (ostéopathe)

Cabinet d'étiopathie

Yann KERDELANT
1 Grand' rue - 02 96 62 35 18
les lundis, mardis, mercredis,
vendredis et samedis.

Cabinet d'ostéopathie

Ghislaine Palermo
Rue du Jeu de Paume - 02 96 93 30 12.

Les pharmaciens

Pour la garde de nuit (de 19h30 au lendemain 8h30) et pour le dimanche, l'appel téléphonique au "15" ou « 32 37 » permettra de connaître la pharmacie de garde du secteur élargi. Le samedi matin : toutes les pharmacies sont ouvertes, de 14h à 19h30, une pharmacie est ouverte sur QUINTIN.

Expositions Galerie Cap' Art

Du 4 juillet au 10 août

Claire Archenault

Huiles figuratives et lithographies (lauréate du concours "Couleurs de Bretagne" à Quintin en 2012).



C. Archenault "La marquise" huile 81x65 cm

Thomas Oehm

Acryliques et pastels expressionnistes.



T. Oehm portrait pastel 50x50 cm

Du 13 août au 3 septembre

Exposition des lauréats du concours "Couleurs de Bretagne".

Horaires des expositions :

Mardi et samedi 10h-12h et 14h-18h30.

Mercredi et vendredi de 14h à 18h30.

et sur rendez-vous.

Entrée gratuite

Galerie Cap' Art

37, Grand' rue

22800 Quintin

02 96 79 69 75

ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE :

Tél : 02 96 74 84 01.

Fax : 02 96 74 06 53.

Courriel : mairie@quintin.fr

POLICE MUNICIPALE :

Laurent BOULAIRE

02 96 74 84 01. - 06 27 22 75 65.

SALLE DES FETES CAMPING :

Tél : 02 96 74 92 54.

M.J.C. Les Quinconces

Tél : 02 96 74 92 55.

CYBERCOMMUNE

Point formation

2 rue de la Fosse Malard

Tél : 02 96 79 64 27.

QUINTIN COMMUNAUTE

2 rue Saint Eutrope

Tél : 02 96 79 62 55.

Fax : 02 96 79 63 11

OFFICE de TOURISME

6 Place 1830

Tél : 02 96 74 01 51.

PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard

Tél : 02 96 58 19 40.

GENDARMERIE

rue de Moncontour

Tél : 02 96 74 80 17.

CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux

Tél : 18

Tél administratif : 02 96 74 93 74.

Déchetterie

"Le Grand Gué"

(ancienne route de Corlay)

02 96 74 86 62

Ouvertures :

Lundi : 9h-12h - 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h - 14h-18h

Zoom

Les JQA

• **R. Boshier**

Animateur économique projet CJS

Les Jeunes de Quintin en Action, la nouvelle Coopérative Jeunesse de Services de Quintin est désormais formée.

L'Assemblée constituante a eu lieu le 22 juin et ces jeunes de 15 à 17 ans ont élu leur bureau pour démarrer leurs activités dès le mois de juillet sur tout Quintin Communauté.

Ce concept en provenance du Québec est en cours d'expérimentation en région Bretagne et les acteurs locaux se sont mobilisés pour cette démarche solidaire envers les jeunes mineurs motivés pour travailler mais qui peinent à trouver un job pour l'été.

N'hésitez pas à contacter cette équipe de jeunes dynamiques disponibles pour vos menus travaux en tout genre (tonte de pelouse, peinture, bricolage, baby-sitting...) que vous soyez particulier ou professionnel (nettoyage d'atelier, de véhicules, inventaires...) !

Vous pourrez joindre la JQA de 9h00 à 18h00 au 06 86 24 44 85, par courriel : jqa22800@gmail.com

Ou les trouver dans leur local : 27 Grande Rue à Quintin.

Des jeunes mineurs qui créent leur entreprise pour travailler, c'est rare ! Alors soutenons-les !

